

NM 10/03/2016

RSA : Gourdon et Vinciguerra inquiets des menaces contre les allocataires...



Jean-Raymond Vinciguerra et Marie-Louise Gourdon, mobilisés pour la défense des allocataires du RSA.

(Photos Xavier Depoilly et Xavier Giraud)

« Les attaques incessantes à leur encontre veulent faire entrer dans l'esprit des gens que les allocataires du RSA sont tous des grosses feignasses. Il y a certes des abus, mais surtout beaucoup de situations difficiles. »

Jean-Raymond Vinciguerra, conseiller départemental écologiste, s'inquiète des récentes dispositions votées en commission permanente du Département, visant à renforcer le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Et d'une en particulier, qui tend à ce que tous les allocataires soient systématiquement inscrits à Pôle Emploi. Ce qui n'est pas le cas actuellement : sur 25 000 foyers percevant le RSA dans les Alpes-Maritimes, 9 000 personnes ne sont pas demandeuses d'emploi.

Eric Ciotti, le président du Département, dans sa volonté de serrer la vis et de traquer les abus, a également introduit une disposition stipulant que tout bénéficiaire du RSA « ne pourra pas refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi », sous

peine de perdre son indemnité.

Jean-Raymond Vinciguerra et sa collègue socialiste Marie-Louise Gourdon voient « dans cette rigidité une dérive et une méconnaissance de la réalité ».

« S'inscrire à Pôle Emploi, c'est être immédiatement disponible. Or, dans les allocataires du RSA, on trouve des handicapés, des malades, des accidentés de la vie tout simplement, qui ne sont pas forcément en capacité de travailler. Il faut bien sûr faire la chasse aux abus, mais pas au détriment des allocataires sincères », estime l'adjointe au maire de Mouans-Sartoux.

Dans la reprise en main du financement du RSA par l'État qui se profile, les deux édiles, qui vont écrire à Manuel Valls en ce sens, aspirent en tout cas à ce que le Revenu de solidarité active continue à coller à la définition qu'en donne la loi : « Garantir à toute personne, qu'elle soit ou non en capacité de travailler, de disposer d'un revenu minimum. »

TH. PRUDHON